District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ETHIQUE

Réunion du 08 Janvier 2019

Procès-verbal N° 01

Membres Présents : MM. Martial MARTINON - Claude REQUENA

Membres Excusés : MM. Jacques GEISSELHARDT (Président de la Commission) – Louis SAINT YGNAN – Eric BROCAS

***MATCH N°20671595 : U.S. DURAN 2 / J.F. CONDOM – D3 Poule A - Journée 10 du 10/11/2018.**

Etaient présents :

- US. DURAN :
  - Jean Luc ALEM
  - Mickael DULHOSTE
- CONDOM FC :
  - Younes CHAHID

Excusés :

- Francis BUFFARAL, Arbitre de la rencontre
- Jacques WARIN, Délégué de la rencontre suivante

Après avoir expliqué et rappelé le fonctionnement de la commission de l'éthique, le président de séance donnait lecture des divers documents reçus aux représentants des deux clubs :

- Courrier de l'US DURANNAISE avec photos envoyés par Mrs Mickaël DULHOSTE et Jean Luc ALEM (co-président),
- Mail de M. BUFFARAL Francis. arbitre de la rencontre,

Ensuite la parole était donnée aux deux parties qui ont pu exprimer leur avis sur le déroulement de la rencontre ainsi que sur l'après match. Les discussions ont été cordiales et respectueuses, chacun prenant ses responsabilités et reconnaissant que les torts n'étaient pas unilatéraux.

Le club de CONDOM, par l'intermédiaire de son président M. Younes CHAHID a pris l'engagement que le match de la deuxième phase se déroulerait dans un bon esprit. Suite à la demande de la commission, les deux clubs se sont mis d'accord sur le fait que la présence d'un arbitre suffisait au bon déroulement de la prochaine rencontre. Le club de DURAN a pris à sa charge la réparation de la cloison détériorée.

Les échanges responsables entre les présidents ont permis d'apaiser les tensions entre les deux clubs

La commission remercie les participants pour leur état d'esprit positif et leur implication.

Le Président de Séance

Claude REQUENA